

## UN LIVRE BLANC POUR L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Les prises de position récentes du ministre de la défense retiennent l'attention.<sup>i</sup> Hervé Morin y annonce en effet la rédaction d'un livre blanc à l'initiative du président de la République. Dans cette interview, le ministre prépare également l'opinion à des révisions importantes quant aux programmes d'armement ; mais il n'aborde pas la question de la base industrielle de défense.

### Quel livre blanc ?

La réflexion sur les orientations stratégiques actuelles compte tenu de la transformation observable des guerres est plus que jamais nécessaire<sup>ii</sup>. La doctrine française de défense s'est jusqu'à présent exprimée dans deux documents de cette nature : *Le livre blanc sur la défense nationale* de 1972-1973, Michel Debré étant ministre d'Etat chargé de la défense nationale et le *livre blanc sur la défense* de 1994.<sup>iii</sup> Le livre blanc de 1994 avait marqué des inflexions notables dans la pensée stratégique française, notamment sur le rapport entre dimension européenne et dimension nationale, mais aussi par l'utilisation méthodologique de scénarios privilégiant la projection de forces et la prééminence de cadres multilatéraux.<sup>iv</sup> La question des moyens et de la logistique avait pris une place plus importante qu'en 1972.<sup>v</sup> Mais depuis ce temps, le monde a changé, les guerres aussi. Du point de vue français, en particulier, les choix exprimés en février 1996 par le président de la République ont été majeurs : fermeture du centre d'essai du Pacifique et suspension de la conscription sont des décisions fondamentales qui modèlent pour longtemps de nouveaux équilibres dans la stratégie française. On n'a pas encore tiré toutes les conséquences de ces bouleversements.<sup>vi</sup> En particulier, les interventions hors des frontières dites opérations extérieures se font sans délibération du Parlement et sans expression de l'opinion publique. Elles mobilisent aujourd'hui presque 12 000 hommes, dont 3 200 en Côte d'Ivoire, 2 000 au Kosovo, 1 840 au Liban, 1 100 au Tchad, 1 000 au Pamir (ISAF) et 2 400 dans treize autres théâtres d'opérations<sup>vii</sup> pour un surcoût annuel de l'ordre de 600 millions d'euros. Cet investissement expéditionnaire modèle de manière non négligeable les décisions d'équipement (avions de transport, chaîne logistique, etc.) ainsi que le cadre d'action. Il n'a jusqu'à présent pas été discuté de façon approfondie. Un livre blanc à venir ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion fouillée sur ce sujet.

De la même façon, les inflexions importantes apportées à la doctrine nucléaire par le discours de l'île longue de janvier 2006<sup>viii</sup> dans le prolongement du discours à l'IHEDN de juin 2001 devront être exposées clairement pour que le doute qui subsiste sur la réalité de ces inflexions soit dissipé et que la nature de ces modifications soit soumise au feu de la critique. Enfin, plus globalement le futur de la dissuasion nucléaire française dont la crédibilité à venir ne repose plus que sur des techniques de simulation dont l'efficacité n'est pas encore établie ne saurait être écarté d'une réflexion prospective.

### Quels moyens ?

Hervé Morin annonce des restrictions importantes dans les décisions à venir « *il va falloir établir des priorités. Et, si c'est nécessaire, arrêter ou retarder des programmes* » « *il y a des mesures d'économie à prendre* ». Le bilan lui paraît suffisamment difficile pour qu'il ait demandé un état des lieux, « *une opération vérité* ». La formulation semble sous-entendre qu'un tel état des lieux n'existait pas. Mais en fait le ministre explique les difficultés actuelles par l'antépénultième période « *la défense a été massacrée par les socialistes entre 1997 et 2002* ». La loi de programmation de cette période a pourtant été élaborée sous le gouvernement d'Alain Juppé<sup>ix</sup> et les reports de crédits sont loin d'avoir disparu dans la période qui a suivi puisqu'ils se montaient au début d'année 2006 à plus de 2 milliards d'euros<sup>x</sup>, mais l'objectif essentiel du ministre est sans doute d'insister sur le fait que ce qui a été prévu ne pourra pas être réalisé : En effet Hervé Morin chiffre les engagements à un niveau difficilement finançable : « *les programmes prévus nous emmèneraient dans les six prochaines années à un effort d'investissement accru de 40% environ, ce qui nous mènerait à un effort supérieur à 2% du PIB* ». Soit un surcoût de l'ordre de 4 milliards d'euros. Si les tensions sur le financement des programmes sont indéniables, encore convient-il de pousser l'analyse sur la place stratégique des moyens concernés et pas seulement sur leur coût indépendamment de leur fonction : le programme de nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda (6 à 8 milliards d'euros) destinés à remplacer les six bâtiments type améthyste existants est-il véritablement nécessaire et urgent ? La question mérite d'être posée et la réponse d'être argumentée. C'est à la lumière de ces éléments qu'on pourra juger de ce que vaut exactement l'engagement de construire un second porte-avions.

### Quelle base industrielle ?

Enfin, il faut insister sur le fait qu'un livre blanc « à jour » devra se préoccuper de l'état de la base industrielle et technologique de défense tant en France qu'en Europe. Ce pan décisif de la politique des moyens

n'est pas abordé dans la publication du Figaro. C'est pourtant un domaine où des chantiers majeurs sont en cours : quel marché européen ? Quelles orientations au niveau de l'Union ? Quelle place pour l'agence européenne de défense ? Quelle concentration dans les secteurs terrestre, naval, motoriste ?

Si la période 1997-2002 a vu se mettre en place les initiatives majeures que sont la naissance d'EADS ou de Thales, sans compte Astrium ou MBDA. Force est de constater que la période qui a suivi a été celle d'un statu quo régressif, illustré par les difficultés d'EADS ou par la longueur des négociations avec Finmeccanica. Le tropisme américain de BAE Systems, les ouvertures à l'Est avec OAK, l'accélération de la défense anti-missile américaine : Autant de facteurs qui vont peser sur les entreprises à moyen et long terme. La situation désastreuse du programme Galileo, dont on sait pourtant quelle importance il revêt quant à l'autonomie européenne, devrait conduire à formuler des propositions audacieuses pour éviter d'enterrer des choix aussi importants au nom d'une idéologie économique inapte à assumer des choix collectifs.

Le livre blanc à venir ne pourra pas faire l'impasse sur une politique industrielle de défense dont les réalisations conditionnent les moyens de l'autonomie stratégique.

Jean-Paul Hébert

<sup>i</sup> Hervé Morin, « la défense devra établir des priorités », *le Figaro* 30 juin 2007

<sup>ii</sup> voir *Le Débat stratégique* N°91, « pour un livre blanc sur la défense franco-européenne »

<sup>iii</sup> Michel Debré (Avant-propos), *Livre blanc sur la défense nationale*, CEDOCAR, Paris, tome I, 1972, 68 pages, Tome II, 1973, 106 pages.

Edouard Balladur, François Léotard (pref.), *Livre blanc sur la défense*, 1994, La documentation française, Paris, 1994, 208 pages.

<sup>iv</sup> voir Alain Joxe, « quelques remarques critiques sur le livre blanc », *Le Débat stratégique* N° 13, mars 1994

<sup>v</sup> Voir Thierry Allemand, « le livre blanc et la logistique », *Le Débat Stratégique*, N°12 janvier 1994 et Alain Joxe,

« Livre blanc : définir les moyens de la politique », *Le Débat stratégique*, N° 10, septembre 1993

<sup>vi</sup> En ce qui concerne le recrutement, voir l'article du général Paris dans ce numéro.

<sup>vii</sup> océan indien (550), Tadjikistan (450), RCA (400), Bosnie (350), Golfe de guinée (250), pays baltes (100), Togo (100), Cameroun (50), Ethiopie Erythrée (45), RDC (40), Haïti (40), Sinaï (15), Macédoine (4)

<sup>viii</sup> voir « un livre blanc nucléaire », *Le Débat Stratégique* N°85, mai 2006

<sup>ix</sup> Voir Jacques Boyon, *Rapport /.../ relatif à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002*, AN, Document N°2827, 30 mai 1996. 188 pages

<sup>x</sup> Voir Yves Fréville et François Trucy, *Rapport /.../ Lois de finance pour 2006. Défense*. Tome III, annexe N°8, Sénat, Document N°99, 24 novembre 2005, page15